

L'ACCORD RTT

ON LEUR COÛTE ENCORE TROP CHER !

L'UGECAM BRPL veut rouvrir des négociations sur l'accord RTT CRG.

La Direction de l'UGECAM BRPL refuse d'intégrer le CRG dans l'accord 35 heures appliqué à l'ensemble des établissements en Bretagne et Pays-De-Loire de l'UGECAM.

Des réunions au siège sont prévues dans le courant de l'année....

LE GUIDE DES CONGÉS

La Direction du CRG dit appliquer strictement le guide des congés annuels en vigueur depuis le 18 décembre 2009.

Elle impose 21 jours d'absence pour les congés d'été à certaines catégories de personnel.

N'y aurait-il pas des différences de traitements entre les salariés du CRG ?

Pourquoi certains peuvent partir 4 semaines quand d'autres n'ont que 21 jours ?

REPRISE DU TRAVAIL SUITE A UN ARRÊT DE TRAVAIL AVANT UNE PÉRIODE DE CONGÉS

La Direction a voulu passer en force la reprise de travail d'une journée à la suite d'un arrêt de travail qui précède une période de vacances **SANS AUCUNE COMMUNICATION AUX SALARIES NI AUX INSTANCES.**

SUD ET CFTC ont demandé à la Direction de s'expliquer sur cette nouvelle règle et leur demandent le texte qui régit cette nouvelle règle.

**NOUS AVONS FAIT RECULER LA DIRECTION SUR L'APPLICATION DE CETTE
MESURE QUI EST A CE JOUR AJOURNÉE.**

**Section syndicale SUD
Centre Régional de Gériatrie**

Téléphone
06 22 70 88 92

Adresse électronique
sud.crg@gmail.com